

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance extraordinaire (no. 2) du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le **mardi 17 décembre 2019** à 19h00, au Carrefour Notre-Dame, au 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec sous la présidence de Madame Danie Deschênes, mairesse.

Présences:

Madame la conseillère, Natalia Pereira
Messieurs les conseillers, Bruno Roy, Daniel Lauzon et Jean Fournel

Mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale, Catherine Fortier-Pesant, greffière et monsieur Guillaume Laforest, trésorier

Absences :

Messieurs les conseillers Normand Pigeon et Bernard Groulx

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 20h17

2019-12-456 ADOPTION DE L'ODRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-12-457 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022 - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022, comprenant les projets répartis comme suit :

2020	4 904 970 \$
2021	5 822 497 \$
2022	15 345 953 \$
Total :	26 073 420\$

Qu'un document explicatif du programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022 soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, et ce, en lieu et place d'une distribution de porte-à-porte.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-12-458 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu de lever la séance à 20h30.

ADOPTÉE

Danie Deschênes
Mairesse

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
